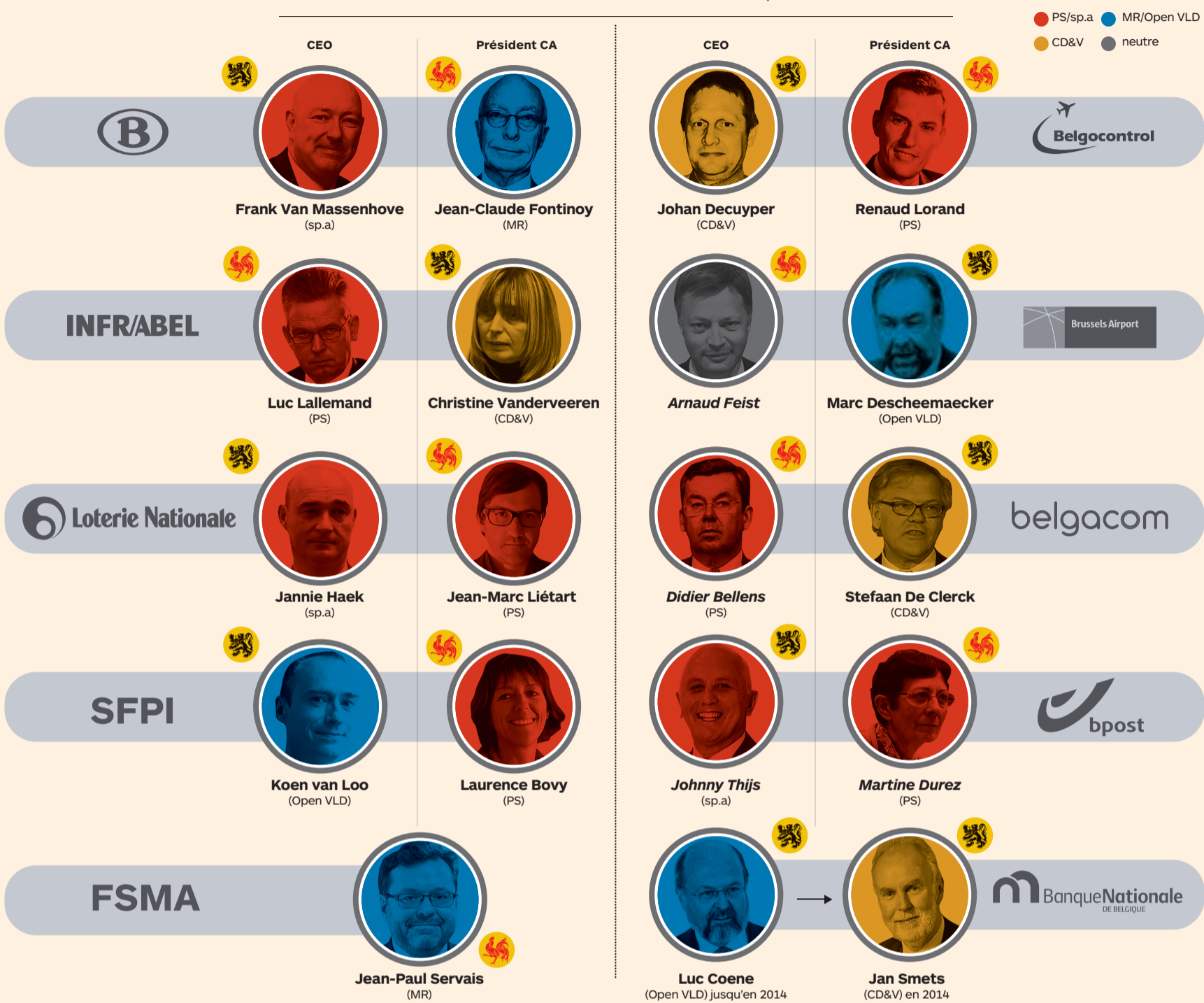


# Événement

## Entreprises publiques

LES SOCIALISTES EN FORCE DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES, LE CDH GRAND ABSENT



### FSMA

JEAN-PAUL SERVAIS RECONDUIT, MAIS AVEC MOINS DE POUVOIRS

La décision était attendue. Il y a plusieurs mois déjà, **on entendait qu'un accord était intervenu entre les ministres Geens et Vande Lanotte** pour confier à Jean-Paul Servais un nouveau mandat de six ans à la tête de la FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers, chargée de contrôler les marchés et de protéger le consommateur financier (*L'Echo du 23 mai*).

Cette prolongation n'allait pourtant pas de soi: **Servais était en charge du contrôle du secteur financier quand Fortis, Dexia, Ethias et KBC sont tombés** comme des dominos après la chute de Lehman Brothers, en 2008. Si Servais s'est toujours défendu des accusations portées à son encontre, le rapport du groupe Lamfalussy avait toutefois souligné certains manquements en matière de supervision lors de la crise.

Depuis, la CBFA a disparu pour laisser place à la FSMA, et le contrôle des institutions financières a été transféré à la Banque nationale de Belgique. Ce week-end, un comité ministériel restreint a approuvé la prolongation de Jean-Paul Servais, ancien chef de cabinet de Didier Reynders, à la tête de la FSMA. Mais cette nomination va s'accompagner pour le président du comité de direction de la FSMA d'une **nouvelle perte de pouvoir**: il n'aura plus de voix prépondérante au sein du comité de direction, qui compte quatre membres. Les compétences du comité d'audit (qui fait partie du conseil de surveillance) vont également être renforcées, au détriment du comité de direction.

De quoi «développer un certain nombre de garanties supplémentaires qui doivent permettre à l'institution de faire face en permanence aux attentes toujours plus prononcées de nombreux acteurs depuis la crise financière», précise le ministre des Finances dans un communiqué.

Jean-Paul Servais n'a pas souhaité s'exprimer sur ces changements. **C.SF**

## Les socialistes dominent le jeu des nominations

Qui a gagné et qui a perdu au jeu de nominations? D'après le politologue Pascal Delwit (ULB), le cdH est le moins bien servi. Les socialistes flamands sont, eux, les grands vainqueurs.

### ANAÏS SORÉE

Très soucieux d'être bien représentés au sein des entreprises publiques, les partis politiques ont à peine négocié la place de leurs candidats. À la lumière des noms qui ont été annoncés et des étiquettes politiques qui leur sont collées, on peut établir le premier constat que la famille socialiste est celle qui tire le mieux son épingle du jeu. Sur les treize nouvelles nominations (sans compter la Banque nationale), six sont socialistes. Par rapport à son poids électoral, le sp.a est particulièrement bien loti. Il hérite de la Loterie nationale et de la SNCB, deux postes particulièrement convoités.

Le PS, lui, est davantage présent dans les présidences de conseil d'administration. Si l'on compte Martine Durez qui est déjà en poste, les socialistes sont à la tête de la moitié des présidences de conseil d'administration des huit principales entreprises publiques. «Les socialistes sont présents depuis longtemps au sein des entreprises publiques. Et aux dernières élections, le PS a fait un résultat qui lui permet d'être revendicatif dans un certain nombre de postes», commente Pascal Delwit, politologue à l'Université libre de Bruxelles.

### Une consolation pour le cdH?

Le cdH est le parti qui s'en sort le moins bien. Il n'a aucun nouveau poste. Mais il pourra peut-être se consoler plus tard avec le SPF Sécurité sociale. Le gouvernement devra effectivement décider qui il mettra à sa tête puisque son actuel président, Frank Van Massenhove (sp.a), vient d'être nommé patron de la SNCB.

Comment expliquer d'ailleurs cette omniprésence socialiste sur le rail belge? «C'est quand même un des derniers grands secteurs publics majeurs. C'est aussi un grand pourvoyeur de main-d'œuvre. Ce n'est pas ano-

din dans une période où il est difficile de décrocher un emploi. Et le transport est un élément important pour le développement économique. C'est ce qui intéresse les investisseurs. Donc, c'est un poste stratégique pour les partis», analyse le politologue. On remarque d'ailleurs que si la SNCB reste dans le giron socialiste, des entreprises ou institutions publiques plus «financières» (SFPI et FSMA) sont, elles, aux mains des libéraux. Ce n'est pas un hasard. «Il ne faut pas oublier qu'il y a à chaque fois un mécanisme de contrôle du point de vue linguistique mais aussi au niveau de la couleur politique. Le président du conseil d'administration n'est jamais du même rôle linguistique ni de la même couleur politique que le CEO», rappelle Pascal Delwit.

Sur le plan linguistique, ce sont les néerlandophones qui sont les mieux servis. Ils ont obtenu des postes importants comme celui de Belgocontrol. «Si on regarde le panorama général, les Flamands sont toujours très

bien représentés. Ce n'est pas une nouveauté même si, au plus haut niveau, les choses se sont un peu améliorées. Elles s'équilibrent un peu mais si on inclut les top managers et les principaux responsables des Services publics fédéraux, ils sont surreprésentés», affirme l'analyste. Une surreprésentation qui poussera sans nul doute les francophones à réclamer le poste laissé vacant au SPF Sécurité sociale.

Ces nouvelles nominations ne suivent donc pas la démographie du pays. Suivent-elles les résultats électoraux? «Il ne faut pas oublier qu'a priori, dans l'idéal qu'on se donne, il n'y a pas à respecter les résultats électoraux. Ce sont des nominations à des postes à responsabilités. L'élément premier qu'on attend des postulants, c'est qu'ils soient compétents pour exercer ces responsabilités», rappelle le politologue.

Mais cela vaut surtout en théorie. En pratique, tous les candidats sont étiquetés politiquement. Et le jeu des nominations se fonde sur la représentation des partis au Parlement. «Du côté francophone, ces nouvelles nominations me semblent en phase avec le résultat électoral. Du côté flamand, le sp.a est bien servi par rapport à son poids électoral. Mais il y a des chances sérieuses qu'il perde le poste de directeur du SPF Sécurité sociale.»

### Du gaspillage d'argent

Une fois de plus, le politique aura prouvé que ces nominations sont... politiques, ce qui va à l'encontre de l'éthique qu'il prône tant. Les discussions sur le choix des personnes sont mêmes parfois plus longues que celles ayant trait à des dossiers nettement plus complexes. «Il aurait été plus simple que le gouvernement assume. Il nous a présenté un processus de démarchage par chasseurs de têtes alors qu'on sait bien que, in fine, cela fait l'objet d'un arbitrage politique». L'engagement de chasseurs de tête, même s'il n'a pas servi, a un coût. «D'après moi, c'est du gaspillage d'argent et d'énergie. Il suffisait de faire un appel aux candidats, de faire vérifier leurs compétences et puis de faire l'arbitrage politique. Cela évite de faire semblant de passer par un processus objectif».

## Les parachutes dorés empoisonnent encore le gouvernement

«Nous avons atteint un accord sur le volet le plus important, se félicite-t-on au cabinet de Jean-Pascal Labille (PS), ministre des Entreprises publiques. On en parle quand même depuis 2007!» De fait, ce dimanche, le kern s'est (enfin) entendu afin d'instaurer un plafond aux rémunérations des patrons des entreprises publiques.

Quelle est la règle? D'une simplicité désarmante. Maximum 290.000 euros par an, «tout compris». Qui se décompose de la sorte: 200.000 de base, auxquels s'ajoutent 60.000 euros de primes octroyés si les objectifs fixés sont atteints et 30.000 euros de frais. Pas un kopeck de plus. Il existe bien entendu une exception: un rabiot de 10% supplémentaires, accordé par le ministre en charge, en fonction de critères tels que le nombre d'employés de l'entreprise, de sa position concurrentielle ou d'autres facteurs exceptionnels.

Où s'applique-t-elle? C'est le hic: le gouvernement n'a que partiellement tranché et conserve donc quelques cailloux dans sa chaussure. Les vice-premiers ministres n'ont réglé le cas que des six entreprises publiques que l'on a dotées, ce dimanche, d'un nouveau patron. À savoir: Belgocontrol, FSMA, Infrabel, Loterie

Nationale, SFPI et SNCB. Rien en ce qui concerne Belgacom ou bpost. Or c'est là que le bât blesse. À la tête de la première, Didier Bellens a déjà dû consentir à une baisse salariale mais gagne toujours plus de deux millions d'euros. De son côté, Johnny Thijs, le patron de bpost qui pèse 1,1 million annuel, a affirmé être «prêt à faire un effort» mais ne pas vouloir remplir pour 290.000 euros. Ce caillou-là reviendra sur la table à l'heure du renouvellement des mandats, respectivement en mars 2015 et en janvier 2014 — demain, donc.

Les CEO sont-ils les seuls concernés? Oui et non. À l'heure actuelle, certains directeurs généraux dépassent le plafond fraîchement fixé pour les CEO. «Or il n'est pas normal qu'un cadre puisse gagner plus que son patron», résume-t-on au cabinet Labille. Sauf qu'intervenir dans le contrat de travail liant un employé et une entreprise publique n'est pas dans les cordes du gouvernement, qui entend toutefois que celles-ci respectent la logique de la pyramide salariale. Aux entreprises de gérer cela en interne, via les conseils d'administration et autres comités de rémunération. Organes dans lesquels l'État dispose de représentants.

Qu'en est-il des «parachutes dorés»? Le dossier «rémunérations» est loin d'être clos. Indemnités de départ, attribution de stock options, clause de non-concurrence: autant de points sur lesquels le gouvernement doit encore s'entendre. Quitte à affronter, d'ici là, de nouvelles polémiques. La dernière en date: les deux patrons du rail belge qui quittent les chemins de fer ont droit à des indemnités. On parle de 750.000 euros pour Jannie Haek (SNCB-Holding) et de 900.000 euros pour Marc Descheemaeker (SNCB). Sauf que, dans la foulée, les deux hommes ont été nommés à la tête d'autres institutions (Loterie Nationale et Brussels Airport). De quoi aussitôt amener Jean-Pascal Labille à leur demander de renoncer à ces dédommagements. «J'attends de la loyauté et de l'éthique.» Un appel déjà entendu par le nouveau patron de la Loterie Nationale. «Si le ministre le demande, je renoncerais à mon indemnité», a indiqué Haek. **BENOÎT MATHIEU**

«Par rapport à leur poids démographique, les Flamands sont toujours surreprésentés»

PASCAL DELWIT  
POLITOLOGUE (ULB)



# 290.000 €

C'est la limite annuelle que vient de fixer le gouvernement au salaire des patrons des entreprises publiques. Enfin, six d'entre elles, pour l'instant.